



Compte-rendu de la conférence de lancement du projet

« Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central »

Mardi 17 janvier 2012, Centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand

Présents : 92 participants

	Structure	Fonction	Nom	email
1	AgroParisTech	Directeur du centre de Clermont-Ferrand	EYNARD Pascal	pascal.eynard@agroparistech.fr
2	AgroParisTech	Ingénieur de recherche	CHAMBON Philippe	philippe.chambon@agroparistech.fr
3	CEMAGREF	Ingénieur de recherche	RAPEY Hélène	helene.rapey@cemagref.fr
4	Conservatoire Botanique National du Massif central	Président	FLAURAUD Robert	
5	Conservatoire Botanique National du Massif central	Directeur	BOULLET Vincent	Vincent.Boulet@cbnmc.fr
6	Conservatoire Botanique National du Massif central	Responsable de l'antenne Auvergne	TILLIARD-BLONDEL Juliette	
7	Conservatoire Botanique National du Massif central	Responsable de l'antenne Limousin	CHABROL Laurent	laurent.chabrol@cbnmc.fr
8	Conservatoire Botanique National du Massif central	Chargée de projets « milieux herbacés du Massif central »	SOULIER Aline	Aline.Soulier@cbnmc.fr
9	Conservatoire départemental des sites lozériens	Président	LAGRAVE Alain	CDSL@wanadoo.fr
10	Conservatoire départemental des sites lozériens	Directrice/Chargée de missions	LACOSTE Christine	CDSL@wanadoo.fr
11	CEN Allier	Chargé de mission	MAYERAU Daniel	daniel.mayerau@espaces-naturels.fr
12	CEN Auvergne	Présidente	AUBERGER Eliane	
13	CEN Auvergne	Directeur	MOSSANT Pierre	pierre.mossant@espaces-naturels.fr
14	CEN Auvergne	Administratrice	PERGET Marie-Laure	vincent_perget@hotmail.com
15	CEN Auvergne	Vice Président	KOENIG Jean	jean.koenig@wanadoo.fr
16	CEN Auvergne	Vice Président	GEAY Yves	yves.geay@sfr.fr
17	CEN Auvergne	Responsable territoriale	MARTINANT Sylvie	sylvie.martinant@espaces-naturels.fr
18	CREN Rhône-Alpes	Directeur	COQUILLART Hervé	herve.coquillart@espaces-naturels.fr
19	CREN Rhône-Alpes	Chargé d'études	BARTHEL Sébastien	sebastien.barthel@espaces-naturels.fr
20	CREN Rhône-Alpes	Chargé d'études	BOUQUIER Ludovic	ludovic.bouquier@espaces-naturels.fr

21	CREN Rhône-Alpes antenne 07/26	Chargée d'études	DUPUY Emilie	emilie.dupuy@espaces-naturels.fr
22	Chambre régionale d'agriculture du Limousin	Chargée de mission environnement	LEYCURAS Violaine	violaine.leycuras@limousin.chambagri.fr
23	Chambre d'agriculture de la Creuse	Directeur adjoint	MASSENDARI Claude	claudemassendari@creuse.chambagri.fr
24	Chambre d'agriculture de la Creuse	Chargée de mission eau et environnement	BLANCHARD Elodie	elodie.blanchard@creuse.chambagri.fr
25	Chambre d'agriculture de la Loire	Elue	MURAT véronique	
26	Chambre d'agriculture de la Loire	Technicien	VERGIAT Pierre	
27	Chambre d'agriculture de la Lozère	Conseiller forestier/environnement	CABE Guillaume	Guillaume.Cabe@lozere.chambagri.fr
28	Chambre d'agriculture du Rhône	Animatrice territoriale	VERDEJO Fabrice	
29	FR CIVAM Auvergne	Coordinatrice régionale	MELLET-ESNOUF Corinne	mellet.civam@wanadoo.fr
30	FR CIVAM Auvergne	Animatrice agriculture durable	SIMOND Violaine	simond.civam@wanadoo.fr
31	CNRS	Directeur Fédération des Recherches en Environnement	AMBLARD Christian	christian.amblard@univ-bpclermont.fr
32	Conseil régional d'Auvergne	Vice-Président en charge de l'environnement	BOUCHARDY Christian	b.endrivet@cr-auvergne.fr
33	Conseil régional d'Auvergne	Chargée de mission SRCE	ARNOUX Caroline	c.arnoux@cr-auvergne.fr
34	Conseil régional du Limousin	Agent service environnement	BARRY Philippe	p-barry@cr-limousin.fr
35	Conseil régional du Limousin	Agent service territoire	BROUSSEAU olivier	o-brousseau@cr-limousin.fr
36	Conseil régional de Rhône-Alpes	Chargé de mission Patrimoine Naturel	BROUTIN Eric	ebROUTIN@rhonealpes.fr
37	CRP Consulting	Consultant	HISTACE Eric	e.histace@crpconsulting.net
38	DATAR Massif central	Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central	BECHLER Jean-Yves	Jean-Yves.Bechler@datar.gouv.fr
39	DATAR Massif central	Chargé de mission	JUILLET Vincent	Vincent.JUILLET@datar.gouv.fr
40	DDT Cantal	Soutiens agricoles et environnement	ROSSIGNOL Christian	
41	DDT Creuse	Technicienne en charge de Natura 2000	SPINASSOU Laurence	laurence.spinassou@creuse.gouv.fr
42	DDT Creuse	IAE chef de Bureau environnement	PRALONG Nicolas	nicolas.pralong@creuse.gouv.fr
43	DDT Creuse	Bureau Agriculture Durable	SENECHAL Olivier	olivier.senechal@creuse.gouv.fr
44	DDT Haute-Loire	Chef de bureau	GIRARD Jean-Jacques	jean-jacques.girard@haute-

		« Biodiversité et cadre de vie durable »		loire.gouv.fr
45	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (MAAPRAT)	Animateur national	CAYRE Patrice	patrice.cayre@educagri.fr
46	DRAAF	Directeur adjoint	JACQUEMIN Benoît	direction.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr
47	DREAL Auvergne	Directeur du service eau, biodiversité et ressources	CHARRIER Christophe	Christophe.CHARRIER@developpement-durable.gouv.fr
48	DREAL Auvergne	Chargée de mission trames verte et bleue et zones humides	LE GALL Célia	celia.le-gall@developpement-durable.gouv.fr
49	DREAL Limousin	chargé de mission planification de la biodiversité	CASTAGNE Marc	Marc.CASTAGNE@developpement-durable.gouv.fr
50	EDE du Puy de Dôme	Conseiller spécialisé Fourrages	ZAPATA Jean	jzapata@puy-de-dome-edc.com
51	GEYSER	Ingénieur des techniques agricoles	CAMPAGNE Jean-Luc	
52	INRA-Site de Crouel	Directeur UREP	CARRERE Pascal	pascal.carrere@clermont.inra.fr
53	INRA, UMR Metafort Site de Theix	Post-doctorant	ROTURIER Samuel	samuel.roturier@clermont.inra.fr
54	Institut de l'élevage	Chargée de projet	LAUNAY Fabienne	fabienne.launay@idele.fr
55	IPAMAC	Président	AUDOUIN Christian	
56	IPAMAC	Délégué général	GUERIN Jean-Paul	
57	IPAMAC	Chargée de projet « biodiversité »	BONNEVIALLE Marie	marie.bonnevialle@parcs-massif-central.com
58	IPAMAC	Stagiaire	ROULLIER Sophie	sophie.roullier@parcs-massif-central.com
59	ONCFS	Technicien de l'environnement	GOUJON Gérald	gerald.goujon@oncfs.gouv.fr
60	Pays du Grand-Clermont	Chargé de développement	PROUHEZE Jérôme	developpement@legrandclermont.fr
61	Plateforme 21 pour le développement durable	Président	FAYETTE Elie	elie.fayette@orange.fr
62	Pôle bio Massif central	Chargée de projet	GRENIER Julie	kgrenier.polebio@gmail.com
63	Association de préfiguration du PNR des Gorges du Haut-Allier-Margeride	Chargée d'étude	LAFAYE Anaïs	lafaye.projetpnr@gmail.com
64	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	Chargé de mission Biodiversité - Gestion de l'espace	MOUGEY Thierry	tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr
65	PNR des Causses du Quercy	Chargé de mission	ESSLINGER Marc	messlinger@parc-causses-du-quercy.org
66	PNR des Grands Causses	Président délégué	FONT Christian	
67	PNR des Grands Causses	Directrice	NEGRE Frédérique	frederique.negre@parc-grands-causses.fr
68	PNR des Grands Causses	Chargé de mission biodiversité, forêts et	BUSSIÈRE Jérôme	jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

		zones humides		
69	PNR Livradois-Forez	Vice-Président en charge de l'environnement	DUBOURGNOUX Eric	
70	PNR Livradois-Forez	Directeur	FOURNIER Jacques	jacques.fournier@parc-livradois-forez.org
71	PNR Livradois-Forez	Chargée de mission environnement	NOGARET Nadine	n.nogaret@parc-livradois-forez.org
72	PNR de Millevaches en Limousin	Directeur	JOBERTON Gérard	g.joberton@pnr-millevaches.fr
73	PNR de Millevaches en Limousin	Chef de projet Corridors écologiques	CLAVREUL Aurélien	a.clavreul@pnr-millevaches.fr
74	PNR de Millevaches en Limousin	Responsable du service patrimoine naturel	MIGNON-LINET Cathy	c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr
75	PNR des Monts d'Ardèche	Responsable du pôle Patrimoines, environnement et urbanisme	LUTZ Marc	mlutz@parc-monts-ardeche.fr
76	PNR du Morvan	Chargée de mission gestion des milieux naturels	CIVETTE Isabelle	isabelle.civette@parcdumorvan.org
77	PNR du Périgord-Limousin	Chargé de mission	SIX Arnaud	a.six@pnprl.com
78	PNR du Pilat	Directrice	GARDET Sandrine	sgardet@parc-naturel-pilat.fr
79	PNR du Pilat	Responsable Pôle "Protection et Gestion de l'Espace"	BEAL Catherine	cbeal@parc-naturel-pilat.fr
80	PNR des Volcans d'Auvergne	Président	GARDES Roger	nmanoury@parcnaturel-volcansauvergne.com
81	PNR des Volcans d'Auvergne	Responsable du pôle biodiversité, ressources et espaces naturels	BIRARD Cécile	cbirard@parcnaturel-volcansauvergne.com
82	PNR des Volcans d'Auvergne	Chargé de mission Agriculture, Pastoralisme et Forêt	PICHOT Stéphane	spichot@parcnaturel-volcansauvergne.com
83	Pôle fromager AOP Massif central	Animatrice	HULIN Sophie	hulin.pole.fromager@wanadoo.fr
84	Races ovines des Massifs	Animateur technique	CORDON Alain	brebislimousine@wanadoo.fr
85	SIDAM	Président	CHAZALET Jacques	
86	SIDAM	Animatrice	CROUZET Maryline	mcrouzet.sidam@aveyron.cha mbagri.fr
87	Société d'histoire naturelle Alcide-d'orbigny	Expert naturaliste, salarié de la SHNAO, entomologiste	BACHELARD Philippe	pbachelard@shnao.net
88	SupAgro Florac	Directeur adjoint	RIGHETTI Bruno	bruno.righetti@educagri.fr
89	SupAgro Florac	Chargée de mission agrienvironnement et espaces naturels	SARRAZIN Françoise	francoise.sarrazin@educagri.fr
90	Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier	Animateur Natura 2000	BERNARD Laurent	l.bernard@haut-allier.com
91	Université de Saint-Etienne - ISTHME	Enseignant chercheur	ETLICHER Bernard	Bernard.Etlicher@univ-st-etienne.fr
92	VETAGROSUP	Maître de conférences en agro-écologie	ORTH Dominique	dominique.orth@vetagro-sup.fr

Ordre du jour

10h00-10h30

Ouverture par :

M. Christian AUDOUIN, Président de l'Inter-Parcs Massif central (IPAMAC)

M. Robert FLAURAUD, Président du Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC)

Mme Eliane AUBERGER, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne)

M. Jacques CHAZALET, Président du SIDAM

10h30 – 11h15

Présentation du programme « Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés » par :

Mme Sandrine GARDET, Directrice du Parc naturel régional (PNR) du Pilat

M. Vincent BOULLET, Directeur du CBNMC

M. Pierre MOSSANT, Directeur du CEN

11h15 – 12h15

Interventions complémentaires par :

Mme Sophie HULIN, Directrice du Pôle fromager AOP Massif central

Mme Maryline CROUZET, Animatrice du SIDAM

Echanges avec la salle

12h15 – 12h30

Conclusion par :

M. Christian BOUCHARDY, Vice-président du Conseil régional d'Auvergne

M. Jean-Yves BECHLER, Commissaire du Massif central

Documents et ressources complémentaires : Le diaporama ainsi que les documents distribués au cours de la réunion sont disponibles sur le site internet : <http://www.trame-ecologique-massif-central.com>

Ouverture

M. AUDOUIN, Président de l'IPAMAC, accueille les Présidents du CBNMC, CEN Auvergne et du SIDAM, et remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Il rappelle l'objet de la conférence consacrée au partage des enjeux et du contenu du programme « Préservation des milieux ouverts herbacés du Massif central » coordonné par l'IPAMAC. Ce programme vise à contribuer à la **préservation des ressources en herbe et de leur biodiversité**, un enjeu majeur du Massif central à la **croisée des problématiques environnementales et agricoles** de ce territoire exceptionnel de moyenne montagne. Il insiste sur la **dimension multi-partenariale** du projet qui associe non seulement l'ensemble des Parcs naturels du Massif central, des Conservatoires botaniques et conservatoires d'espaces naturels, mais également les acteurs du monde agricole, en particulier les chambres d'agriculture. Enfin, il remercie la DATAR et les Régions du Massif central pour leur soutien financier.

M. FLAURAUD, Président du CBNMC, présente les missions du Conservatoire botanique national qui œuvre à une meilleure connaissance et à la conservation de la flore et des habitats naturels du Massif central. Il souligne l'importance de préserver les milieux herbacés du Massif central qui couvrent une grande partie de ce territoire et hébergent une **grande diversité d'espèces et d'habitats typiques du massif**. Il partage la **nécessité d'associer fortement la profession agricole** à la préservation de ces milieux dont **l'existence même dépend de l'activité agropastorale**.

Mme AUBERGER, Présidente du CEN Auvergne, présente les missions des Conservatoires d'espaces naturels qui œuvrent à la gestion et la protection des espaces naturels, en partenariat avec les acteurs du territoire dont les agriculteurs. Elle précise que 4 Conservatoires d'espaces naturels sont directement impliqués dans ce programme qui **replace la biodiversité au cœur d'une filière économique** et permet de faire le lien entre préservation de la biodiversité et amélioration des productions agricoles. Elle souligne l'intérêt de la dimension multi-partenariale qui permettra d'améliorer le partage et le transfert des connaissances mais également de **nouer des liens plus étroits avec l'ensemble des partenaires et des filières agricoles**.

M. CHAZALET, Président du SIDAM et de la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne, éleveur dans le Puy de Dôme, insiste sur l'importance de **développer les partenariats entre le monde environnemental et le monde agricole** afin de partager les enjeux liés à l'herbe et **prendre en compte la dimension économique de la préservation de la biodiversité**. Le maintien des prairies

permanentes nécessite des **innovations techniques** pour mieux cultiver l'herbe. La production herbagère est confrontée à un certain nombre de contraintes (campagnol terrestre, sécheresse, etc.) qui nécessite de trouver un **équilibre global**. Il souligne l'intérêt de travailler à **l'échelle du Massif central** et de développer des démarches partagées et cohérentes afin de mettre en place une **stratégie globale de maintien de l'agriculture qui prenne en compte l'ensemble des attentes environnementales et économiques**.

Présentation du programme « Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés »

→ Cf. *Dossier participant et diaporama présenté*

Mme GARDET, Directrice du PNR du Pilat, présente l'association IPAMAC (réseau de 9 Parcs naturels régionaux du Massif central et du Parc national des Cévennes) et rappelle la genèse du programme « milieux ouverts herbacés » qui s'inscrit dans la poursuite du projet « d'identification d'une trame écologique du Massif central » mené par l'IPAMAC de 2008 à 2011. Elle présente :

- **les enjeux et les objectifs agro-environnementaux** de ce nouveau programme qui vise à préserver les systèmes agropastoraux extensifs et leur biodiversité en favorisant la valorisation des productions agricoles issues de ces systèmes ;
- l'ensemble des maîtres d'ouvrages et autres partenaires techniques (Parcs, Conservatoires botaniques et d'espaces naturels, SIDAM, Chambres d'agriculture, etc.) et financiers (Europe, DATAR Massif central, Régions, etc.) ;
- l'architecture globale des actions 2011-2013 organisées en **3 volets** (« connaissance », « gestion/restauration » et « coordination ») ;
- les moyens financiers alloués aux actions 2011-2013 (1 460 000€).

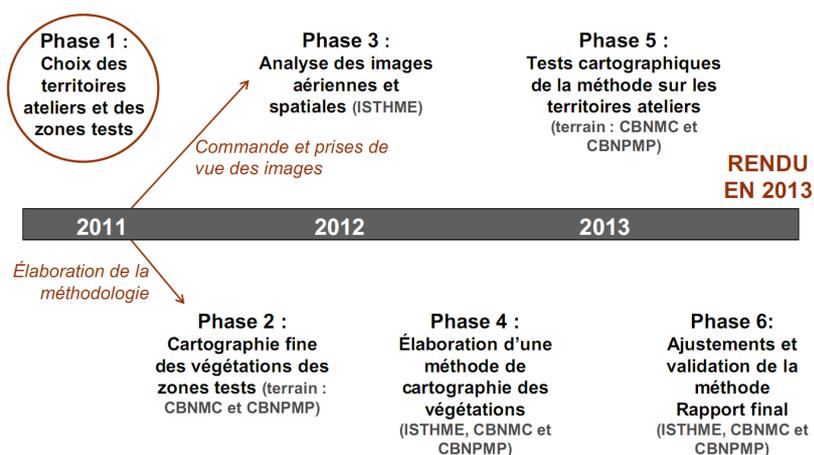
Elle développe le volet d'actions porté par IPAMAC de **coordination et animation** globale, de **capitalisation** et de **valorisation** des initiatives existantes ainsi que de **partage** et de **transfert** des acquis du programme. Enfin, elle présente les différentes **instances de gouvernance** (Comité de direction, Comité de suivi technique, groupes de travail thématiques et comités de pilotage locaux par sites pilotes).

M. BOULLET, Directeur du CBNMC, détaille les objectifs, la méthodologie et le calendrier des deux actions portées par le CBNMC dans le cadre de ce programme multi-partenarial :

- **« De l'approche cartographique globale par grands types de milieux à une approche cartographique affinée des végétations agropastorales » :**

- Objectifs :
 - Apporter des éléments de réponse concrets permettant de **mesurer, de localiser et de suivre la biodiversité des milieux herbacés** ;
 - **Partager les connaissances** avec les **partenaires gestionnaires d'espaces naturels et agricoles** et créer des **outils d'aide aux politiques** d'environnement de développement durable, d'aménagement du territoire et d'agriculture ;
 - **Tester une méthodologie** sur un échantillon de zones représentatives des grandes potentialités de milieux ouverts herbacés du Massif central en perspective de l'appliquer plus largement (ensemble du Massif central et emboîtée à la réflexion en cours à l'échelle nationale).
- Méthodologie mise en œuvre sur **3 territoires ateliers** (Monts du Forez, Sancy-Cézallier et Causse Noir)
 - **Cartographie affinée de terrain et mesures stationnelles** (approche phytosociologique, structurale et fonctionnelle à différentes échelles du couvert végétal + approche des traits physiologiques pertinents pour la télédétection → cartographie typologique, structurale et fonctionnelle de la végétation sur différentes zones tests) ;
 - **Analyses comparatives des images aériennes / spatiales et des levés de végétation (3 échelles et résolutions : couverture orthophotographique 3D à Haute Résolution 10 cm, couverture satellitaire Très Haute Résolution 50-80 cm et couverture satellitaire Haute Résolution 250 cm - Images SPOT) ;**
 - Comparatif des approches et **choix d'une méthodologie** ;
 - **Cartographie de la trame écologique agropastorale sur l'ensemble des territoires ateliers** à partir des images acquises et selon la méthode développée.

○ Calendrier:



➤ « Observatoire de l'état de conservation des systèmes herbacés du Massif central en lien avec les activités agricoles » :

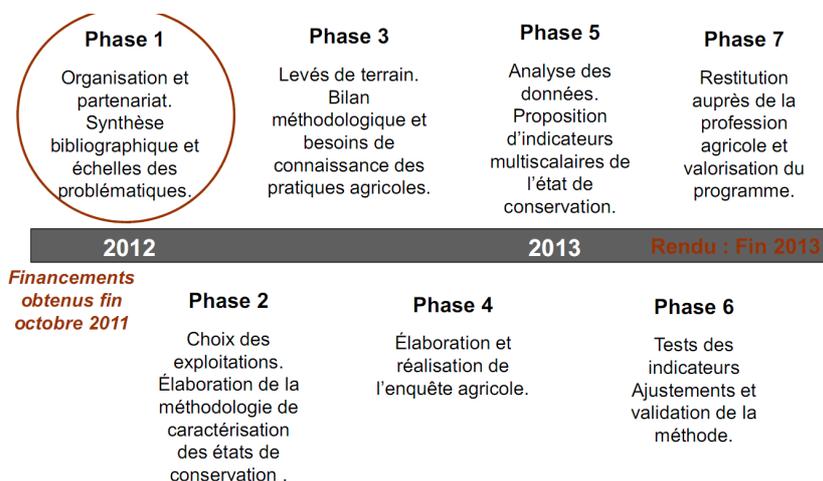
○ Objectifs :

- Analyser l'état de conservation de la végétation dans un **cadre typologique, paysager, structural et fonctionnel, en lien avec les pratiques agricoles** ;
- Définir et tester une méthode de diagnostic de l'état de conservation des milieux herbacés basée sur des **indicateurs simples** à différentes échelles ;
- Produire des **outils et des méthodes de diagnostic généralisables** à l'ensemble du Massif central dans la perspective d'un « **observatoire de l'état de conservation des milieux herbacés** » ;
- Traiter l'approche « ressource biodiversité » dans l'optique d'une **complémentarité** avec celle de « ressource fourragère ».

○ Méthodologie (élaboration et test sur **5 territoires ateliers** et application sur **6 sites pilotes « CEN »**)

- **Approche systémique, structurale et fonctionnelle des végétations, à différentes échelles** ;
- Connaissance du déterminisme agronomique et **lien avec les pratiques agricoles** ;
- Synthèse de l'état de conservation des milieux herbacés des exploitations pilotes ;
- **Proposition d'indicateurs simples** des états de conservation à différentes échelles ;
- Test des indicateurs sur les exploitations des 5 territoires ateliers et les 6 sites pilotes « CEN ».

○ Calendrier :



M. MOSSANT, Directeur du CEN Auvergne, présente les actions de **gestion et de restauration de la trame agropastorale** prévues dans le cadre du programme. Ce volet d'actions est porté par 4 Conservatoires d'espaces naturels (Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et le PNR des Monts d'Ardèche. Il est mis en œuvre sur **6 sites pilotes** (prairies du Haut-Forez, prairies du Haut-Lignon, prairies humides du haut bassin de la Semène, prairies humides de Goudoulet, prairies de la Vallée du Salindre, et prairies du Plateau de l'Aubrac) situés en partie centre-est du Massif central et concernant 4 régions, 7 départements, 3 PNR (+ le projet de PNR d'Aubrac). Sur 3 sites, des productions agricoles labellisées sont présentes (AOP/AOC fromage, IGP viande, label rouge, agriculture biologique, etc.).

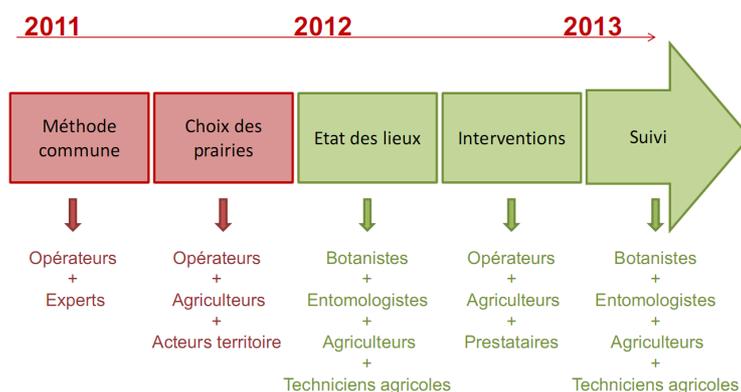
Ce volet d'actions vise à tester **des méthodes de gestion et restauration des milieux prairiaux** :

- **reconquête des surfaces** en herbe (déboisement, défrichage, semis, remise en pâture ou fauche...),
- **changement de pratiques** agricoles (retour à des prairies naturelles riches en espèces plus résistantes aux aléas climatiques, aux colonisations par les rongeurs (rat taupier), etc.),
- **préservation de la ressource en eau** (bouchage de drains, diminution de la fertilisation, mise en défens des zones à faible portance, aménagements pour l'abreuvement, etc.),
- préservation d'une **trame écologique fonctionnelle** (limiter le mitage, l'urbanisation, la fermeture des milieux, etc.),

et il contribue ainsi à :

- enrayer la perte de **biodiversité** (faune et flore),
- préserver des **paysages** identitaires du Massif central,
- promouvoir des **produits de terroir de qualité**,
- conserver une diversité prairiale pour une **adaptation aux aléas climatiques**,
- partager des connaissances et développer des **synergies entre agronomie et écologie**.

Les étapes d'intervention :



La **méthodologie commune** (choix des prairies, diagnostics floristique, entomologique et agronomique) aux 6 sites pilotes est en cours d'élaboration. Le choix des parcelles est également en cours **avec les acteurs locaux concernés**. Les opérations de gestion et de restauration seront adaptées pour chaque prairie et **avec chaque agriculteur**.

Afin de pouvoir valoriser au mieux les opérations de restauration des milieux via des suivis écologiques sur plusieurs années, une poursuite de ce volet du programme sur 2 années (2013-2014) a été envisagée et reste à définir.

Mme BONNEVIALLE, Chargée de projet IPAMAC, conclut en présentant les principaux **résultats attendus**:

- **Outils, méthodes, indicateurs écologiques et agricoles partagés** de caractérisation et de gestion des milieux herbacés et de leur état de conservation, en vue de **l'extension de ces actions à l'ensemble du Massif central**,
- **Valorisation des pratiques** et techniques favorables au maintien de la qualité et de la diversité des formations herbacées.

Elle précise également que ce programme a été élaboré et sera réalisé en **cohérence** et en **complémentarité** avec les **autres programmes** déjà menés ou en cours sur les prairies permanentes notamment, et **en lien avec les politiques** environnementales, agricoles et aménagement du territoire existantes à différentes échelles.

Interventions complémentaires du Pôle fromager AOP Massif central et du SIDAM

Mme HULIN, Directrice du Pôle fromager AOP Massif central, présente les membres et les missions du **Pôle fromager AOP Massif central** :

- **lieu d'échanges** entre les professionnels des filières fromagères d'AOP du Massif central et les organismes de recherche, de développement et d'enseignement,
- fondé à Aurillac au début des années 90, il fédère **8 fromages** d'Appellation d'Origine Protégée du Massif central : Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Laguiole, Pélardon, Rocamadour, Saint-Nectaire, Salers.
- Ses missions sont la mise en œuvre et la coordination de **programmes de recherche appliquée** sur les fromages d'AOP, ainsi que la **diffusion des résultats** auprès des membres et partenaires des filières fromagères.

- Les thèmes de recherche et les études couvrent l'ensemble de la filière de production, de l'alimentation des animaux au conditionnement des fromages, en passant par le rôle des micro-organismes et l'étude de la typicité des produits...

Dans le cadre d'un programme CASDAR, le pôle fromager AOP a lancé dès 2007 un **programme de recherche-développement sur l'utilisation et la valorisation des prairies** du Massif central au sein des filières fromagères d'AOP. Mme Hulin précise que les nouveaux **cahiers des charges**, en consolidant la spécificité et la typicité des produits, ont en effet grandement **renforcé la place de l'herbe** au sein des systèmes fourragers (augmentation de la part de l'herbe dans la ration, fourrages provenant exclusivement de la zone d'AOP...), ce qui n'est pas sans conséquence sur les systèmes d'exploitation. Ce programme de recherche-développement « Prairies AOP » a permis d'apporter des éléments de réponse au défi que doivent désormais relever les filières fromagères d'AOP : **mieux utiliser les prairies et mettre au point des systèmes d'exploitation durables alliant autonomie fourragère, qualité du lait et des fromages et préservation de la biodiversité des prairies.**

3 outils ont été produits et sont en cours de diffusion :

- Un outil de caractérisation des prairies permanentes, sur les plans agronomique, environnemental et qualité des fromages, appelé également «**typologie multifonctionnelle des prairies**». A ce jour, 20 types y sont décrits. Cet outil permettra à l'éleveur de décrire ses parcelles et leurs potentiels selon une clé d'entrée simple basée sur le milieu et les pratiques.
- A partir d'une enquête auprès de l'éleveur ou du cahier de pâturage, un outil de «**diagnostic des pratiques fourragères**» permettant d'optimiser et d'adapter si besoin la conduite des prairies présentes.
- A l'échelle de l'exploitation, un outil de «**diagnostic multifonctionnel du système fourrager**» portant à la fois sur l'autonomie fourragère, la qualité des produits, la biodiversité...En considérant différentes entrées (stock fourrager, types de prairies, production laitière, qualité de l'environnement, des produits, fertilisation), l'éleveur pourra notamment savoir si son système fourrager permet de couvrir les besoins des animaux et estimer la contribution de ses prairies par rapport à la qualité des fromages.

Mme CROUZET, animatrice du SIDAM, précise qu'il existe de **nombreux programmes** de recherche-développement sur les problématiques liées à l'herbe, qui représente **85%** de la SAU du Massif central. Afin de favoriser une **meilleure lisibilité** et une **coordination** des travaux conduits, la DATAR Massif central a souhaité créer un **groupe de travail** qui regroupe l'ensemble des porteurs de projets et partenaires intéressés. Le SIDAM anime ce groupe de travail qui assure notamment le

transfert des résultats des travaux de recherche-développement vers les conseillers ressource départementaux et/ou régionaux. Un premier **colloque sur la place de l'herbe dans le conseil agricole aura lieu le 6 mars 2012** à Clermont-Ferrand.

Le SIDAM travaille également à la construction d'un **observatoire de la ressource en fourrages et de l'économie des systèmes d'exploitation à base d'herbe et de parcours à l'échelle du Massif central**. Cet observatoire, à travers un réseau de quelques exploitations représentatives des systèmes herbagers dans chaque département du Massif central :

- d'effectuer le **suivi de la ressource en fourrages**,
- de recueillir les **problèmes récurrents ou naissants** auxquels les éleveurs ont à faire face (gestion de l'eau pour l'abreuvement, qualités et quantités de fourrages, parasitismes en lien avec les aléas et les changements climatiques, etc.),
- de suivre quelques **indicateurs économiques** sur les exploitations et de marché des intrants pour mesurer et mettre en avant l'intérêt économique des systèmes d'élevage à base d'herbe tendant vers l'autonomie fourragère et alimentaire.

Echanges avec la salle

Les différents échanges soulignent l'intérêt ou l'importance de :

- **l'échelle du projet** qui permet de s'affranchir des frontières administratives et de valoriser les expériences et savoir-faire de chacun sur l'ensemble du Massif central,
- **partager entre acteurs écologues et le monde agricole les constats et les enjeux** liés à la perte de la biodiversité dans les pelouses et prairies de moyenne montagne et de développer des **synergies communes** pour préserver la multifonctionnalité de ces milieux,
- repenser la **gestion** des prairies, de **reconquérir les prairies en friche** et d'améliorer la **valorisation des produits** agricoles,
- trouver de nouvelles solutions et de développer des **systèmes d'exploitation « équilibrés » sur les plans écologique, agronomique, économique et social**. Il ne s'agit plus d'intensifier les pratiques agricoles pour pérenniser les systèmes d'exploitation mais bien d'avoir une vision intégrée de la **multifonctionnalité** au sein des exploitations agricoles. Il s'agit de trouver un équilibre permettant **d'optimiser l'utilisation des surfaces**, notamment d'intégrer les parcelles les moins intensives dans le système d'exploitation (la conversion vers des milieux uniquement extensifs n'est pas souhaitée). Cela permettrait de diminuer d'autant plus la vulnérabilité des exploitations face au **changement climatique**.

Ce programme constitue une première étape d'amélioration des connaissances sur la biodiversité des systèmes prairiaux, notamment celle des plus extensifs, qui ont été peu étudiés d'un point de vue agronomique jusqu'à présent. Des **pistes d'enrichissement ou de développement** du programme sont également évoquées:

- impliquer les établissements **d'enseignement agricole** dans la production, l'appropriation et le transfert des résultats,
- générer un processus d'échange qui permette de favoriser les **liens entre « savoirs-experts » et « savoirs-acteurs locaux »** afin d'améliorer l'appropriation par les agriculteurs et induire des changements de pratiques durables,
- intégrer et enrichir les données, indicateurs et autres résultats produits dans le cadre des autres **programmes existants**: typologie multifonctionnelle des prairies AOP, concours prairies fleuries, etc.
- proposer un socle méthodologique et élargir les pistes de réflexions lors de la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire, notamment les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE).

Conclusions

M. BOUCHARDY, Vice-président du Conseil régional d'Auvergne, précise que la Région Auvergne a fait le choix d'investir sur ce projet multi-partenarial, identitaire des paysages, qui a pour ambition d'arriver à une **vision partagée** et permettre ainsi d'aller au-delà du constat de la perte de la biodiversité en suscitant l'intérêt des acteurs du **monde agricole**. Ce projet est une nouvelle occasion, peu courante, pour les acteurs du monde agricole et du monde naturaliste de se rapprocher pour arriver à **travailler ensemble** sur ces questions de biodiversité permettant des **bénéfices réciproques**.

Jean-Yves BECLHER, Commissaire du Massif central, considère l'herbe comme un milieu **complexe** qui peut être appréhendé sous **différents angles de vue** :

- comme une **ressource naturelle** dont la pérennité nécessite des compétences en termes de gestion des milieux naturels et de production agricole qui doivent être renforcées afin de tendre vers un **prélèvement durable et optimal**, tout en permettant le **maintien d'une filière économique** ;
- comme une **responsabilité collective** en termes de biodiversité et de modèle agricole adapté afin d'arriver à un **juste partage de la valeur ajoutée** entre faisabilité technique et flexibilité des exploitations agricoles ;

- comme un **partenariat intégré** entre acteurs de la recherche, producteurs, transformateurs et consommateurs se retrouvant notamment au niveau du « pôle Herbe Massif central » animé par le SIDAM;
- et dans sa **dimension territoriale**, en raison d'une grande diversité de territoire et de pratiques.

Par conséquent, le présent projet est une forme de **laboratoire, transversal** de par sa dimension territoriale et multipartenariale, pouvant permettre un transfert d'expérience sur d'autres démarches pour la période 2014/2020. Il souligne l'importance d'arriver à des **consensus** afin de préserver cette ressource et favoriser l'appropriation des connaissances nécessaire pour appliquer les **progrès techniques** et **mesurer leur pertinence à long terme**.